



Actus Agricoles

« **La nouvelle proposition faite par la Commission est un progrès pour la Pac dont le budget a été revu à la hausse par rapport à la proposition initiale** déclare Didier Guillaume le 27 mai. L'inscription de 15 milliards d'euros dans le plan de relance de 750 mds€ conforte le rôle stratégique du secteur agricole et agroalimentaire ».

Le ministre de l'agriculture se félicite de cette nouvelle étape, qu'il attribue notamment au travail de la France, pourtant le budget Pac reste en baisse par rapport à la précédente programmation. Mais, il promet de continuer « à porter son exigence de Pac forte, à la hauteur de nos ambitions économiques pour le revenu des agriculteurs et des ambitions environnementales pour accélérer la transition agroécologique ».

Un plan de relance inédit

Le plan de relance présenté par Ursula Von Der Leyen, la président de la Commission européenne doit permettre à l'UE et ses 27 Etats membres de limiter les ravages de la pandémie de Covid-19. Ce sont 750 mds € pour aider le continent à sortir d'une récession sans précédent dont 500 mds€ sous forme de subventions et le reste sous forme de prêts. Les deux premiers bénéficiaires sont l'Italie (172 mds€) et l'Espagne (140 mds€). La France viendrait en 4e position juste derrière la Pologne, avec 38,7 mds€ de subventions (elle n'aurait pas accès aux prêts).

Ces sommes s'ajoutent aux dispositions d'urgence déjà annoncées : 540 mds€ de prêts et 1000 mds€ que la Banque centrale européenne s'est engagée à injecter dans le système financier.

L'originalité de ce plan tient essentiellement aux conditions de financement. Pour la première fois, la Commission européenne propose de faire appel à des ressources propres plutôt qu'augmenter les contributions des Etats. Elle évoque pour l'instant une taxe sur l'activité en Europe des GAFAs et une taxe carbone à l'importation en UE de marchandises produites hors UE. Mais l'UE a encore de nombreuses discussions devant elle pour trancher ces questions car elle envisage le remboursement entre 2025 et 2028.

source : <https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/ue-15-mds-pour-agriculture/>